DURANT LE RAMADHAN

Les automobilistes multiplient les comportements dangereux à Oran

«A partir de 16 heures, je vous avoue que j'ai vraiment peur de conduire, avec ce qui se passe, et en plus en tant que femme, je suis encore plus ciblée». Nadira est une jeune femme travaillant comme pharmacienne dans la périphérie d'Oran et son témoignage n'est ni anodin ni isolé, tellement les exemples de conduite agressive et de comportement extrêmement dangereux au volant se constatent chaque jour.

C'est comme si au prétexte du Ramadhan, où la nervosité serait normale, des automobilistes, défiant toutes les règles du code de la route, deviennent une sorte de prédateurs pour les autres automobilistes respectant ce code de la route.

Ainsi, griller un feu rouge à la barbe des policiers, vers les coups de 18 heures, est banal, et si vous, vous respectez ce feu rouge, vous êtes agressés à coups de klaxon, et d'insultes quand c'est une femme qui est au volant. Il n'est pas rare que celles-ci s'entendent vociférer, par un jeune malotru : «Restes dans ta cuisine !!» ou encore «qu'est-ce que tu fais là, va cuisiner !!».

Les automobilistes oranais se lâchent dans le plus mauvais des sens, et l'on a vu ainsi un véhicule rouler en sens contraire dans un rond-point «c'est normal», lâche tristement un homme la trentaine au volant d'un 4x4, «à papa». Les doublements sur le périphérique sur la droite, aussi «normal», zigzaguer entre les files de voitures «normal», prendre un sens interdit pour éviter les embouteillages «normal», rouler sur la bande d'urgence, ou s'y arrêter pour causer au téléphone «normal». Les excès de vitesse, les courses-poursuites sur les routes à grande circulation tout aussi «normal». Foncer sans ralentir sur des passants traversant sur les passages cloutés «normal»… D'ailleurs, durant les deux premiers jours du Ramadhan, les services de la Protection civile ont évoqué 2 morts sur les routes, et pas moins de 40 blessés.

Les statistiques prouvent au demeurant que durant cette période de Ramadhan, les accidents de la circulation augmentent de 20% et se produisent en fin de journée, peu avant le f'tour.

Les services de police disent que les actions de prévention et de sensibilisation portent leurs fruits, et ont remarqué une baisse des accidents durant ce début de Ramadhan. Mais, souvent ces forces de police ne sont pas appelées sur des accrochages, surtout lorsqu'il n'y a pas de dégâts humains, juste de la tôle froissée.

L'expression criminelle de la route n'est pas exagérée de nos jours en Algérie. Et le dernier témoignage encore émanant d'une femme est bien révélateur : «Au rond-point d'El Bahia, bloqué par les embouteillages, un camion a voulu forcer le passage, il m'a foncé dessus, a soulevé ma voiture et je me suis retrouvée coincée contre le bord du trottoir. Il a dit aux policiers qu'il ne m'avait pas vue». Bilan, un chauffard libre, une voiture esquintée et une automobiliste choquée et marquée pour longtemps.

Fayçal Moulay

AÏN DEFLA

Les mineurs : délinquants et victimes

La Direction de la Sûreté de wilaya de Aïn Defla vient de rendre public le bilan des affaires où sont impliqués des mineurs âgés de 10 à 18 ans durant l'année 2016 et les 5 mois de l'année 2017, des affaires où les personnes de cette catégorie d'âge sont auteurs de délinquance ou victimes de violences.

Même si les périodes comparées sont inégales, 12 mois de 2016 et 5 mois de 2017, la lecture fait ressortir que le nombre des affaires de coups et blessures volontaires, commis par des mineurs, viennent en tête du classement, puisque en 2016, les services de police ont enregistré 17 cas avec 22 personnes impliquées et 8 cas durant les premiers mois de l'année en cours et 8 mineurs mis en cause.

Classées en deuxième position, viennent les affaires de vols impliquant des mineurs. L'état indique 10 affaires de vols et 11 mis en cause en 2016, tandis que de janvier à mai 2017, on en a compté que 4 cas et 6 mineurs auteurs de ce type de délits.

S'agissant du nombre de mineurs victimes de violences, on enregistre 146 durant l'année 2016 et 58 cette année. Parmi les violences subies, ce sont les coups et blessures volontaires qui viennent en tête du classement avec 48 victimes, 34 garçons et 14 filles en 2016 et seulement 13 victimes dont 5 filles durant cette première partie de l'année 2017.

Par contre, ce qui retient l'attention, c'est l'augmentation des cas de viols de filles mineures, puisque de janvier à mai, soit une période de 5 mois, on a enregistré 5 victimes, soit autant de victimes que durant toute l'année 2016 avec 5 viols commis sur des mineures.

Une note positive, toutefois, la régression du nombre de cas des personnes se trouvant en danger moral, puisque de 24 cas en 2016, on n'en a compté à la date du 30 mai que 7 cas.

Une autre note positive est que aucun cas de réel enlèvement ou rapt d'enfant ou d'adulte n'a été enregistré de janvier 2016 à mai 2017.

Il faut dire aussi au passage que l'utilisation du N° Vert, le 15 48, se révèle de plus en plus courante et gagne en efficacité.

Selon la police, récemment, un habitant de la ville de Aïn-Defla a garé sa voiture devant son domicile laissant sa petite fille dans le véhicule. En ressortant, il découvre que sa voiture avec la fillette avait disparu. Le père alerte alors immédiatement la police sur le 15 48 et dès que l'appel est tombé, toutes les patrouilles, tous les barrages installés sur le réseau routier à travers tout le territoire de la wilaya ont été mis en état d'alerte et mobilisé, et la recherche est lancée.

Par chance, nous a-ton expliqué, le véhicule a été intercepté, 15 minutes plus tard, à l'entrée de la ville d'El-Amra, 15 km au nord de Aïn-Defla, par une patrouille de la BMPJ. En fait, ce n'était pas un rapt mais juste que c'était l'oncle paternel de la fillette qui avait pris le véhicule en négligeant d'informer son frère. Une belle performance du dispositif mis en place.

Karim O.

DISPARU DEPUIS UNE QUINZAINE DE JOURS

Le corps d'un troisième harraga repêché

Avertis par des pêcheurs, les éléments de la Protection civile de Annaba ont repêché hier dans une zone rocheuse de Aïn Barbar, commune de Seraïdi (Annaba), le corps d'un jeune.

Le corps rejeté par la mer était dans un état de décomposition avancé du fait de son long séjour dans l'eau.

C'est la troisième victime du naufrage des 25 harragas qui s'est produit dans la journée du 19 mai écoulé, à quelques kilomètres seulement du rivage de la plage de Aïn Barbar. Pour rappel, les deux premières victimes de ce naufrage ont été repêchées par les plongeurs de la Protection civile dans la journée du jeudi 21 mai et les recherches se sont poursuivies dans l'espoir de retrouver d'éventuels autres noyés.

Les trois victimes faisaient partie de 25 candidats à l'émigration clandestine qui ont pris le large dans les premières heures (environ 2h) de la journée du mardi 19 mai, entassés dans une barque traditionnelle.

Après quelques kilomètres seulement de la côte, la barque, en raison de la surcharge, a chaviré et les 25 jeunes se sont retrouvés dans l'eau, sans autre moyen que leurs forces pour regagner le rivage.

Une grande partie des rescapés ont rejoint à la nage la plage rocheuse du Vivier où, par un concours de circonstance, des gendarmes en patrouille dans les parages ont pu les secourir vers 5h du matin dans un état physique lamentable.

Ils étaient exténués et certains ont même perdu connaissance une fois sur la terre ferme.

A. Bouacha

TÉBESSA

Saisie d'un camion sans papiers par les services de la douane

Un camion sans papiers a été arrêté et saisi par les éléments des services de la douane de Bir El Ater.

Selon un communiqué transmis à notre journal par la cellule de communication de l'inspection régionale des douanes de Tébessa, nous avons appris que les éléments de la brigade mobile de Bir El Ater ont intercepté en date du 16 du mois en cours vers 1h30 un camion sans papiers.

Le véhicule en question de type Kia motors 2700 immatriculé à Tébessa a été arrêté lors d'une tournée des services de la douane au niveau du lieudit Ouhla El Malha entre Bir El Ater et Aïn Zekak. Le véhicule frappé d'une saisie a été conduit aux services des douanes et une contravention fiscale de 500 000 dinars est dressée contre le contrevenant.

Moussa Chtatha

KHENCHELA

Un crime crapuleux en plein Ramadhan

Le paisible quartier El Hasnaoui situé au chef-lieu de la wilaya de Khenchela a été, hier, juste après la prière d'El Djoumouaâ, le théâtre d'un parricide commis par un jeune homme qui a lâchement et froidement tué son père âgé de 60 ans.

Ce dernier a reçu plusieurs coups dans plusieurs parties de son corps de la part de son fils qui a utilisé deux armes blanches, un couteau et une autre arme pour commettre son crime qui a secoué toute la wilaya en ce mois sacré.

Selon une source crédible, l'auteur de ce crime souffre de troubles nerveux et psycho-biologiques et a déjà tenté l'année dernière, de mettre fin à la vie de son père !

De son côté, la police s'est déplacée sur les lieux sur ordre du procureur général, a arrêté le criminel et a tout de suite déclenché une enquête pour faire toute la lumière sur cette affaire.

Benzaïm A.